



Envoyé en préfecture le 16/07/2020
Reçu en préfecture le 16/07/2020
Affiché le 16/07/2020
ID : 063-200071199-20200715-CCPL_2020_53-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	39 dont 1 pouvoir

Date de convocation : 08 juillet 2020
Date d'affichage : 08 juillet 2020

SEANCE DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des sports de Randan.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Robert IMBAUD, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Absents :

Secrétaire de séance : Sandrine COUTURAT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-53 : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°19-01842, en date du 9 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la communauté de communes Plaine Limagne et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-2 et L5211-10 ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Election du 1^{er} vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Marc CARRIAS.

Marc CARRIAS étant candidat, il s'est retiré de son poste d'assesseur.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marc CARRIAS	34	Trente-quatre
Luc CHAPUT	1	Un

→ M. Marc CARRIAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 1^{er} vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 2^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Didier CHASSAIN.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphane BARDIN	2	Deux
Didier CHASSAIN	33	Trente-trois

→ M. Didier CHASSAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 2^e vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 3^e vice-président

Après un appel à candidature, se sont déclaré M. Denis BEAUVAIS et M. Matéo MOREL.

Matéo MOREL étant candidat, il s'est retiré de son poste d'assesseur.

Suite à leurs déclarations, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 33
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Denis BEAUVAIS	24	Vingt-quatre
Matéo MOREL	9	Neuf

→ M. Denis BEAUVAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 3^e vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 4^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Luc CHAPUT.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 8
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 31
- f. Majorité absolue : 16

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Luc CHAPUT	30	Trente
Vanessa ROLLET	1	Un

→ M. Luc CHAPUT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 4^e vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 5^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Jean- Jacques MATHILLON.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Sandrine COUTURAT	1	Un
Jean-Jacques MATHILLON	32	Trente-deux
Matéo MOREL	1	Un
Vanessa ROLLET	1	Un

→ M. Jean-Jacques MATHILLON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 5^e vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 6^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Stéphane CHABANON.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 4
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphane CHABANON	33	Trente-trois
Matéo MOREL	1	Un
Vanessa ROLLET	1	Un

→ M. Stéphane CHABANON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour, 6^e vice-président et a été immédiatement installé

Election du 7^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Bernard MANILLERE.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 33
- f. Majorité absolue : 17

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphane BARDIN	1	Un
Bernard MANILLERE	28	Vingt-huit
Matéo MOREL	2	Deux
Vanessa ROLLET	2	Deux

→ M. Bernard MANILLERE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour 7^e vice-président et a été immédiatement installé.

Election du 8^e vice-président

Après un appel à candidature, s'est déclaré M. Stéphane HOUSSIER

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermer au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 39
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 1
- d. Nombre de votes blancs : 3
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Stéphane HOUSSIER	32	Trente-deux
Matéo MOREL	2	Deux
Vanessa ROLLET	1	Un

→ M. Stéphane HOUSSIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé au premier tour 8^e vice-président et a été immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 063-200071199-20200715-CCPL_2020_53-DE

→ Le conseil communautaire décide de proclamer :

- Monsieur Marc CARRIAS élu 1^{er} vice-président et le déclare installé, Marc CARRIAS a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Didier CHASSAIN élu 2^e vice-président et le déclare installé, Didier CHASSAIN a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Denis BEAUVAIS élu 3^e vice-président et le déclare installé, Denis BEAUVAIS a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Luc CHAPUT élu 4^e vice-président et le déclare installé, Luc CHAPUT a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Jean-Jacques MATHILLON élu 5^e vice-président et le déclare installé, Jean-Jacques MATHILLON a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Stéphane CHABANON élu 6^e vice-président et le déclare installé, Stéphane CHABANON a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Bernard MANILLERE élu 7^e vice-président et le déclare installé, Bernard MANILLERE a déclaré accepter d'exercer cette fonction
- Monsieur Stéphane HOUSSIER élu 8^e vice-président et le déclare installé, Stéphane HOUSSIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

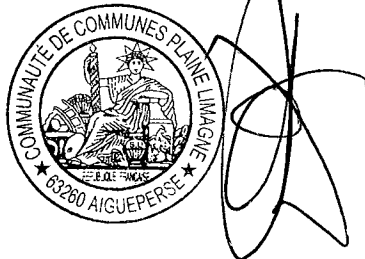
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

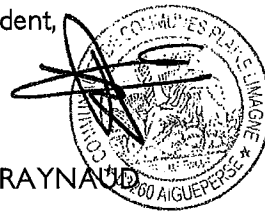
Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 16/07/2020

Le Président,



Le Président,



Claude RAYNAUD